

## Pour les recrutements, contactez :

Votre mission locale :

<http://www.missionlocale.fr/annuaire.html>

ou

Votre agence Pôle Emploi :

<http://alloemploi.fr/votre-pole-emploi.html>

ou

Cap Emploi pour les travailleurs handicapés :

<http://www.agefiph.fr/liens-pied-page/annuaire>

## Besoin d'informations pratiques ?

DEFI Métiers

<http://www.carif-idf.org> (voir Emploi d'Avenir fiches pratiques sectorielles)

## Besoin d'explications et de conseils ?

Contactez l'Unité Territoriale de la Direccte, la plus proche de votre entreprise

Contacts sur : <http://www.idf.direccte.gouv.fr>

ou écrivez à

[direccte-idf.dpe@direccte.gouv.fr](mailto:direccte-idf.dpe@direccte.gouv.fr)

## Informations complémentaires :

[www.idf.direccte.gouv.fr](http://www.idf.direccte.gouv.fr)

[www.lesemploisdavenir.gouv.fr](http://www.lesemploisdavenir.gouv.fr)

Contact



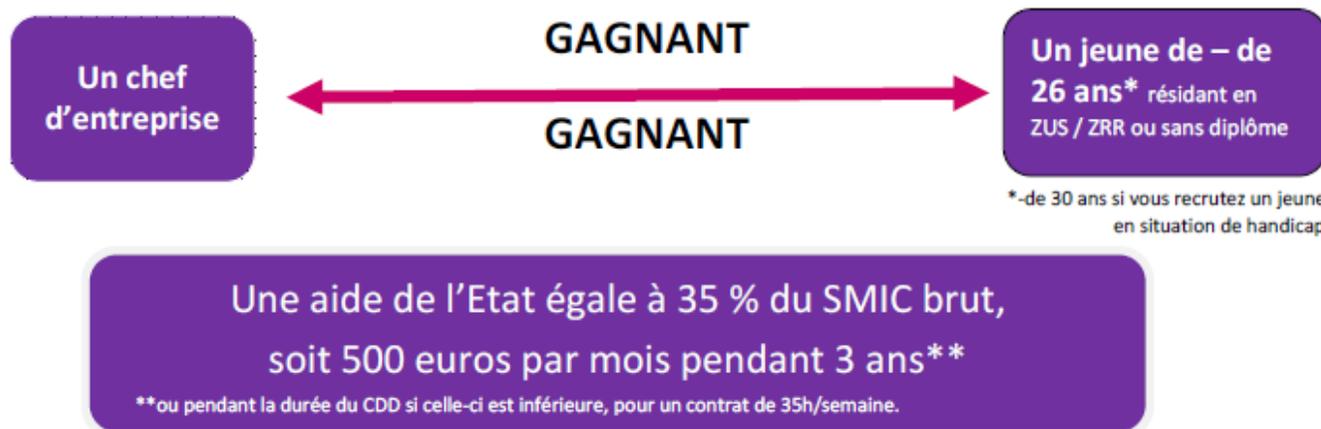
**Vous êtes chef  
d'entreprise et  
vous souhaitez  
recruter ?**

**Pariez sur l'avenir !**

**Vous pouvez recruter un jeune en emploi  
d'avenir et bénéficier d'une aide de 500€ par  
mois pendant 3 ans !**

**Direccte**  direction régionale des entreprises,  
de la concurrence, de la consommation  
du travail et de l'emploi  
ILE-DE-FRANCE

## Un Emploi d'Avenir c'est :



### Pour le chef d'entreprise

- . Vous recrutez un jeune motivé, prêt à être formé, à progresser, à évoluer sur son emploi et au sein de votre entreprise
- . Vous bénéficiez d'une aide de l'Etat sur 3 ans ou pendant la durée du CDD s'il est inférieur à cette durée.

#### Témoignage :

**Sylvia Lagana, directrice d'un service d'aide à la personne** « Les emplois d'avenir apparaissent comme une véritable opportunité dans notre secteur parce que nous sommes confrontés à une pénurie de personnel compétent du fait de nombreux départs à la retraite. Le jeune recruté est inscrit dans une démarche de professionnalisation et de formation avec un accompagnement et un suivi rigoureux et qui le rassurent. Je sens les jeunes motivés et convaincus des avantages que propose le dispositif »

### Pour le jeune de moins de 26 ans

- . Grâce à vous, un jeune découvre un métier, se forme à vos côtés, acquiert des compétences
- . Il peut s'intégrer durablement au sein d'une entreprise et construire son avenir professionnel.

#### Témoignage :

**Meya Coulibaly, 23 ans, recrutée en emploi d'avenir** « J'ai occupé différents emplois avant de trouver ce poste, des missions courtes. La durée du contrat d'un à 3 ans, c'est une chance exceptionnelle. A condition bien sûr, de faire ses preuves et d'être motivée. Et puis l'aspect formation me plaisait beaucoup. Je savais qu'une tutrice prendrait le temps de me former à mon nouveau poste et serait un référent précieux pour mes premiers pas. Aujourd'hui j'adore ce que je fais et j'espère vraiment prolonger le plus longtemps possible cette expérience. »